

Modalités de participation à l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2020

Mode de participation retenu 3 options au choix		Actionnaires au nominatif pur ou administré	Actionnaires au porteur	Observations
OPTION 1 Donner pouvoir au Président de l'Assemblée	Par voie postale à l'aide du Formulaire Unique ¹	<ul style="list-style-type: none"> • Noircissez la case « JE DONNE POUVOIR AU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE » du Formulaire Unique ; • Ne remplissez aucune autre case du Formulaire Unique ; • Datez et Signez dans le cadre « DATE ET SIGNATURE » prévu à cet effet ; • Retournez le Formulaire Unique à CACEIS Corporate Trust², à l'aide de l'enveloppe T jointe à la brochure de convocation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Noircissez la case « JE DONNE POUVOIR AU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE » du Formulaire Unique ; • Ne remplissez aucune autre case du Formulaire Unique ; • Datez et Signez dans le cadre « DATE ET SIGNATURE » prévu à cet effet ; • Retournez le Formulaire Unique, à l'intermédiaire financier qui assure la gestion de vos titres ou adressez-le directement, accompagné de votre attestation de participation, à CACEIS Corporate Trust². 	<p>Le Formulaire Unique dûment rempli et signé, accompagné de l'attestation d'inscription en compte pour les actionnaires au porteur, doivent impérativement parvenir à CACEIS Corporate Trust², au plus tard le vendredi 26 juin 2020.</p> <p>Le Formulaire Unique ne doit être envoyé en aucun cas directement à la société CHRISTIAN DIOR.</p>
	Par Internet via la plateforme VOTACCESS	<p>Vous êtes actionnaire au nominatif pur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connectez-vous au site OLIS Actionnaire (www.nomi.olisnet.com) à l'aide de votre identifiant (rappelé sur le Formulaire Unique envoyé avec la brochure de convocation) et du mot de passe qui vous servent habituellement pour consulter votre compte ; • Une fois connecté(e), suivez les instructions à l'écran afin d'accéder à la plateforme VOTACCESS ; • Transmettez ensuite vos instructions. 	<p>Seuls les actionnaires au porteur dont l'établissement teneur de compte a adhéré à la plateforme VOTACCESS pourront y avoir accès.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connectez-vous et identifiez-vous sur le portail Internet de votre établissement teneur de compte avec vos codes d'accès habituels ; • Une fois connecté(e), suivez les instructions à l'écran afin d'accéder à la plateforme VOTACCESS ; 	<p>La plateforme VOTACCESS sera ouverte à compter du lundi 8 juin 2020 à 9 heures jusqu'au lundi 29 juin 2020 à 15 heures (heure de Paris).</p> <p>Afin d'éviter tout engorgement de la plateforme VOTACCESS, nous vous recommandons de saisir vos instructions dès que possible.</p> <p>Pour tout problème de connexion, nous invitons les actionnaires au nominatif (pur ou administré) à contacter CACEIS</p>

¹ Si vous êtes actionnaire au nominatif pur ou administré, vous recevrez le Formulaire Unique de participation (« Formulaire Unique » dans le présent document) par voie postale avec la brochure de convocation ; si vous êtes actionnaire au porteur, vous pourrez vous procurer le Formulaire Unique (i) auprès de l'intermédiaire financier qui assure la gestion de vos titres ou (ii) par écrit directement auprès de CACEIS Corporate Trust, Service Assemblées Générales Centralisées, 14, rue Rouget de Lisle – 92862 Issy- les- Moulinaux Cedex 9 au plus tard le **mercredi 24 juin 2020**. Le Formulaire Unique est également accessible sur le site Internet de la Société www.dior-finance.com (rubrique Documentation/Assemblée générale).

² CACEIS Corporate Trust, Service Assemblées Générales Centralisées, 14, rue Rouget de Lisle – 92862 Issy- les- Moulinaux Cedex 9.

		<p>Vous êtes actionnaire au nominatif administré</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connectez-vous au site OLIS Actionnaire (www.nomi.olisnet.com) à l'aide de l'identifiant figurant sur le Formulaire Unique envoyé avec la brochure de convocation ; • Une fois connecté(e), suivez les instructions à l'écran afin d'accéder à la plateforme VOTACCESS ; • Transmettez ensuite vos instructions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettez ensuite vos instructions. <p>Si votre établissement teneur de compte n'a pas adhéré à la plateforme VOTACCESS : vous devez adresser vos instructions par voie postale à l'aide du Formulaire Unique en suivant les instructions décrites ci-dessus.</p>	<p>Corporate Trust, par téléphone au 01.57.78.32.32 ou par mail : ct-contact@caceis.com.</p>
<p>OPTION 2 Donner ou révoquer le pouvoir à un tiers dénommé</p>	<p>Par voie postale à l'aide du Formulaire Unique¹</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Noircissez la case « JE DONNE POUVOIR A [...] POUR ME REPRESENTER A L'ASSEMBLEE GENERALE » du Formulaire Unique ; • Complétez l'identité du mandataire ; • Ne remplissez aucune autre case du Formulaire Unique ; • Datez et Signez dans le cadre « DATE ET SIGNATURE » prévu à cet effet ; • Renvoyer le Formulaire Unique à CACEIS Corporate Trust², à l'aide de l'enveloppe T jointe à la brochure de convocation. <p>Si vous souhaitez révoquer un mandataire préalablement désigné et, le cas échéant, désigner un nouveau mandataire, transmettez vos instructions par courrier postal envoyé directement à CACEIS Corporate Trust² en indiquant le nom de la Société, la date de l'Assemblée, vos nom, prénom domicile, numéro de compte nominatif, ainsi que les nom, prénom, domicile du mandataire révoqué et, le cas échéant, du nouveau mandataire désigné.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Noircissez la case « JE DONNE POUVOIR A [...] POUR ME REPRESENTER A L'ASSEMBLEE GENERALE » du Formulaire Unique ; • Complétez l'identité du mandataire ; • Ne remplissez aucune autre case du Formulaire Unique ; • Datez et Signez dans le cadre « DATE ET SIGNATURE » prévu à cet effet ; • Renvoyez le Formulaire Unique, à l'intermédiaire financier qui assure la gestion de vos titres ou adressez-le directement, accompagné de votre attestation de participation, à CACEIS Corporate Trust². <p>Si vous souhaitez révoquer un mandataire préalablement désigné et, le cas échéant, désigner un nouveau mandataire, votre intermédiaire financier devra transmettre vos instructions à CACEIS Corporate Trust² en indiquant le nom de la Société, la date de l'Assemblée, vos nom, prénom, domicile et références bancaires, ainsi que les nom, prénom, domicile du mandataire révoqué et, le cas échéant, du nouveau mandataire désigné, accompagnées de votre attestation de participation.</p>	<p>Pour être prises en compte, vos instructions doivent impérativement parvenir à CACEIS Corporate Trust², au plus tard le vendredi 26 juin 2020.</p> <p>Le Formulaire Unique ne doit être envoyé en aucun cas directement à la société CHRISTIAN DIOR.</p> <p>Attention : tout mandataire désigné devra impérativement adresser ses instructions de vote au plus tard le vendredi 26 juin 2020 minuit (heure de Paris) à CACEIS Corporate Trust², par courrier postal ou par mail (ct-mandataires-assemblees@caceis.com) en utilisant le Formulaire Unique.</p>

<p style="text-align: center;">OPTION 2 Donner ou révoquer le pouvoir à un tiers dénommé</p>	<p>Par Internet via la plateforme VOTACCESS</p>	<p>Vous êtes actionnaire au nominatif pur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connectez-vous au site OLIS Actionnaire (www.nomi.olisnet.com) à l'aide de votre identifiant (rappelé sur le Formulaire Unique envoyé avec la brochure de convocation) et du mot de passe qui vous servent habituellement pour consulter votre compte ; • Une fois connecté(e), suivez les instructions à l'écran afin d'accéder à la plateforme VOTACCESS ; • Transmettez ensuite vos instructions. <p>Vous êtes actionnaire au nominatif administré :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connectez-vous au site OLIS Actionnaire (www.nomi.olisnet.com) à l'aide de l'identifiant figurant sur le Formulaire Unique envoyé avec la brochure de convocation ; • Une fois connecté(e), suivez les instructions à l'écran afin d'accéder à la plateforme VOTACCESS ; • Transmettez ensuite vos instructions. <p>Vous avez la possibilité de révoquer un mandataire précédemment désigné et le cas échéant, de désigner un nouveau mandataire</p> <ul style="list-style-type: none"> - via la plateforme VOTACCESS ou - en envoyant vos instructions par mail (ct-mandataires-assemblees@caceis.com) accompagnées d'une copie numérisée du Formulaire Unique précisant vos nom, prénom, domicile et références bancaires complètes ainsi que les nom, prénom et domicile du mandataire révoqué et le cas échéant du nouveau mandataire désigné en remplacement. 	<p>Votre établissement teneur de compte a adhéré à la plateforme VOTACCESS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connectez-vous et Identifiez-vous sur le portail Internet de votre établissement teneur de compte avec vos codes d'accès habituels ; • Une fois connecté(e), suivez les instructions à l'écran afin d'accéder à la plateforme VOTACCESS ; • Transmettez ensuite vos instructions. <p>Votre établissement teneur de compte n'a pas adhéré à la plateforme VOTACCESS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Envoyez vos instructions par courrier postal en suivant les instructions décrites ci-dessus ou • Envoyez vos instructions par mail (ct-mandataires-assemblees@caceis.com) ; • Joignez à votre mail (i) une copie numérisée du Formulaire Unique précisant vos nom, prénom, domicile et références bancaires complètes ainsi que les nom, prénom et domicile du mandataire désigné ou révoqué, accompagnée (ii) de l'attestation de participation délivrée par votre intermédiaire financier. • Adressez une copie de votre email à votre intermédiaire financier. 	<p>La plateforme VOTACCESS sera ouverte à compter du lundi 8 juin 2020 à 9 heures.</p> <p>Pour être prises en compte, vos instructions doivent impérativement être transmises au plus tard le vendredi 26 juin 2020.</p> <p>Pour tout problème de connexion, nous invitons les actionnaires au nominatif (pur ou administré) à contacter CACEIS Corporate Trust, par téléphone au 01.57.78.32.32 ou par mail : ct-contact@caceis.com.</p> <p>Attention : tout mandataire désigné devra impérativement adresser ses instructions au plus tard le vendredi 26 juin 2020 minuit (heure de Paris) à CACEIS Corporate Trust², par mail (ct-mandataires-assemblees@caceis.com) en utilisant le Formulaire Unique.</p>
--	--	--	---	---

	<p>Par voie postale à l'aide du Formulaire Unique¹</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Noircissez la case « JE VOTE PAR CORRESPONDANCE » du Formulaire Unique ; • Suivez les instructions mentionnées sur le Formulaire Unique ; • Ne remplissez aucune autre case du Formulaire Unique ; • Datez et Signez dans le cadre « DATE ET SIGNATURE » prévu à cet effet ; • Renvoyer le Formulaire Unique, à CACEIS Corporate Trust², à l'aide de l'enveloppe T jointe à la brochure de convocation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Noircissez la case « JE VOTE PAR CORRESPONDANCE » du Formulaire Unique ; • Ne remplissez aucune autre case du Formulaire Unique ; • Datez et Signez dans le cadre « DATE ET SIGNATURE » prévu en bas à cet effet ; • Renvoyez le Formulaire Unique à l'intermédiaire financier qui assure la gestion de vos titres, ou adressez-le directement, accompagné de votre attestation de participation, à CACEIS Corporate Trust². 	<p>Le Formulaire Unique dûment rempli et signé, accompagné de l'attestation d'inscription en compte pour les actionnaires au porteur doivent impérativement parvenir à CACEIS Corporate Trust², au plus tard le vendredi 26 juin 2020.</p> <p>Le Formulaire Unique ne doit être envoyé en aucun cas directement à la société CHRISTIAN DIOR.</p>
<p>OPTION 3 Voter par correspondance</p>	<p>Par Internet via la plateforme VOTACCESS</p>	<p>Vous êtes actionnaire au nominatif pur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connectez-vous au site OLIS Actionnaire (www.nomi.olisnet.com) à l'aide de votre identifiant (rappelé sur le Formulaire Unique envoyé avec la brochure de convocation) et du mot de passe qui vous servent habituellement pour consulter votre compte ; • Une fois connecté(e), suivez les instructions à l'écran afin d'accéder à la plateforme VOTACCESS ; • Transmettez ensuite vos instructions. <p>Vous êtes actionnaire au nominatif administré :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connectez-vous au site OLIS Actionnaire (www.nomi.olisnet.com) à l'aide de l'identifiant figurant sur le Formulaire Unique envoyé avec la brochure de convocation ; • Une fois connecté(e) suivez les instructions à l'écran afin d'accéder à la plateforme VOTACCESS ; • Transmettez ensuite vos instructions. 	<p>Seuls les actionnaires au porteur dont l'établissement teneur de compte a adhéré à la plateforme VOTACCESS pourront y avoir accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connectez-vous et identifiez-vous sur le portail Internet de votre établissement teneur de compte avec vos codes d'accès habituels ; • Suivez les instructions à l'écran afin d'accéder à la plateforme VOTACCESS ; • Transmettez ensuite vos instructions. <p>Si votre établissement teneur de compte n'a pas adhéré à la plateforme VOTACCESS : vous devez adresser vos instructions par voie postale à l'aide du Formulaire Unique en suivant les instructions décrites ci-dessus.</p>	<p>La plateforme VOTACCESS sera ouverte à compter du lundi 8 juin 2020 à 9 heures jusqu'au lundi 29 juin 2020 à 15 heures (heure de Paris).</p> <p>Afin d'éviter tout engorgement de la plateforme VOTACCESS, nous vous recommandons de saisir vos instructions dès que possible.</p> <p>Pour tout problème de connexion, nous invitons les actionnaires au nominatif (pur ou administré) à contacter CACEIS Corporate Trust, par téléphone au 01.57.78.32.32 ou par mail : ct-contact@caceis.com.</p>